

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2022/076pP / CL / 20221121

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur COUNASSE Serge, domicilié Voie des Fosses 26 à 4607 Dalhem.

Le terrain concerné est situé Rue du Gueufosse 10 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section C n° 395 D.

Le projet consiste en **la régularisation de la mise en peinture de ton gris clair des façades de l'habitation, de la construction d'un mur de soutènement et de modifications de relief du sol, de la construction d'un car-port et d'un auvent** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°5 - Zone intermédiaire - Aire intermédiaire; S.D.C.: III.A.1- Zone intermédiaire - Zone de parc habité - habitat) et s'écarte du G.C.U. pour :

- 1) Modifications de relief du sol,
- 2) Hauteur du mur de soutènement non conforme (2,05m > à 2m).
- 3) Matériaux de toiture du car-port et de l'auvent non conforme (tôles métalliques).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

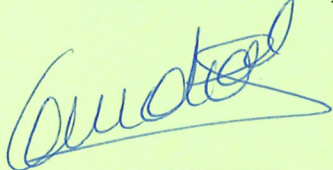
La date d'affichage de l'annonce est le 25/11/2022.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 01/12/2022 au 15/12/2022 à 11 heures (clôture) au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **22 NOV. 2022**

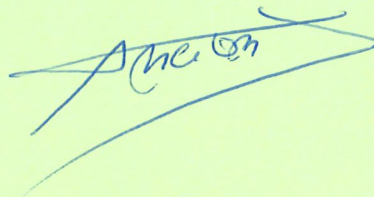
Par délégation de la Directrice
générale,
L'Attachée architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

